

Newsletter - Novembre-Décembre 2016

« Equi-pâture » : valoriser l'herbe dans l'alimentation du cheval et pratiquer une vermifugation raisonnée

Actualité du programme Equi-pâture

La majorité des chevaux élevés et entretenus sur les exploitations « pilotes » vont hiverner en pâture. Certains équidés reçoivent déjà une complémentation en fourrage alors que d'autres seront nourris exclusivement à l'herbe au cours de la période hivernale. La 3^{ème} vague de coproscopies a été réalisée en novembre.

Retrouvez dans cette lettre des fiches techniques et les résultats des trois coproscopies effectuées sur les chevaux des exploitations « pilote » (au dos).

Conduite des pâtures

Hivernage des chevaux

En période hivernale, il faut combiner le maintien des animaux en bonne santé, leur besoin de sortie quotidienne et la préservation des surfaces fourragères pour le printemps suivant. L'utilisation des pâtures est possible par les équidés à condition de ne pas dégrader excessivement le couvert végétal et respecter au moins 2 mois de repos sans animal sur les parcelles destinées au pâturage printanier. En savoir plus

Apports de matières organiques

L'apport de matière organique permet le recyclage des déjections animales et/ou végétales vers un retour au sol tout en limitant l'usage d'engrais chimiques et produits de synthèse. Les principaux amendements humifères épandables sur prairie sont le fumier et le compost de fumier. Pour une prairie naturelle moyenne, produisant 6 tonnes de Matière Sèche, un apport de 15 à 20 tonnes/ha de fumier ou compost permet de couvrir ses besoins d'entretien. En savoir plus

Conduite des chevaux

Optimiser sa ration avec de l'enrubanné

L'enrubanné est classé comme un fourrage de bonne qualité lorsqu'il est récolté à un stade de végétation peu avancé. L'enrobage avec un film plastique entraîne une fermentation des sucres solubles en acides lactiques assurant ainsi la conservation du fourrage. Les coûts de ration alimentaire peuvent être optimisés en remplaçant une partie du concentré par de l'enrubanné de bonne qualité. En savoir plus

Les petits strongles

Les petits strongles, appelés aussi cyathostomes, sont des vers ronds qui infestent principalement les chevaux ayant accès à des paddocks et des pâtures. Une infestation massive peut être responsable, au printemps, d'une diarrhée et d'un amaigrissement, avec des conséquences graves chez le jeune cheval. En savoir plus

Dans la prochaine newsletter de mars 2017 : alimentation de la jument gestante, vermifuger les adultes, entretenir les pâtures, combien ça coûte ?, engrais azotés.

Le programme **Equi-pâture** 2016-2017 s'appuie sur le suivi de 12 exploitations dans 3 régions. Ces structures volontaires dites « pilotes » ont été choisies afin d'illustrer la diversité des activités agricoles équinnes et des spécificités régionales.

Retrouvez les résultats des trois campagnes de coproscopies réalisées en mai, août et novembre 2016 sur les exploitations pilotes.

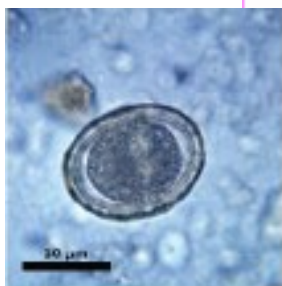
Objectif de la coproscopie :

La coproscopie consiste à observer et compter au microscope les œufs de parasites contenus dans les crottins. Cette technique permet de déterminer le nombre d'Oeufs Par Gramme : OPG.

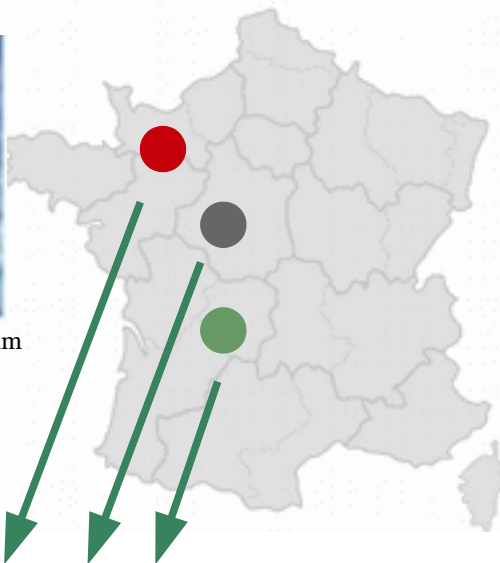
Interprétation de la coproscopie :

L'analyse coproscopique est utilisée pour déterminer le statut d'excrétion vis à vis des petits strongles principalement :

- OPG > 500 = fort excréteur
- 200 > OPG > 500 = modéré
- OPG < 200 = faible excréteur

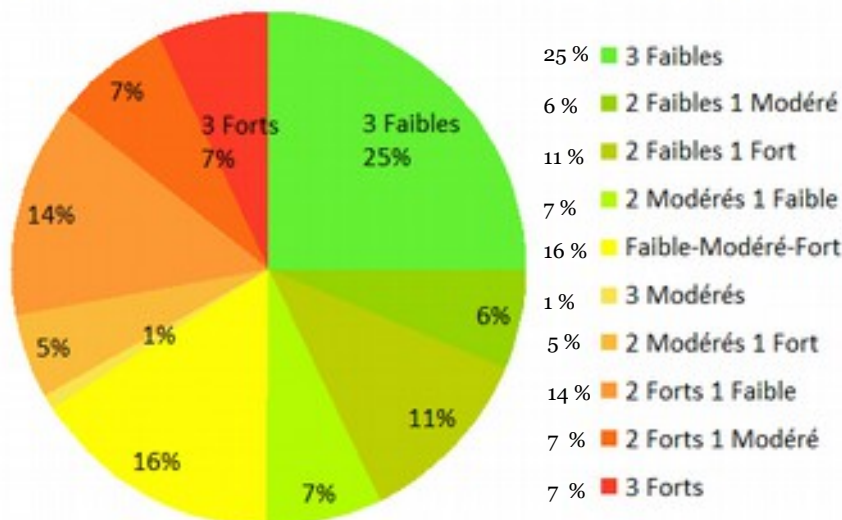


Oeufs de *Parascaris equorum*
© L. Hébert



Résultats des 3 coproscopies réalisées sur les exploitations pilote en 2016 :

3 coproscopies sur chaque cheval ont été réalisées à 2,5 mois d'intervalle sur un effectif de 96 chevaux et 10 exploitations.



Légende :

Un cheval « 3 Faibles » est un animal dont les 3 coproscopies sont <200 OPG.
Un cheval « 2 Modérés, 1 Fort » est un animal dont 2 coproscopies sont comprises entre 200 et 500 OPG et 1 coproscopie > 500 OPG.

Sur les 96 chevaux prélevés (à trois résultats connus) :

- **32%** ont un **statut stable**, c'est à dire qu'ils ont le même statut excréteur à chaque coproscopie, avec **25% de faibles excréteurs** (toujours < 200 OPG) et **7% de forts excréteurs** (toujours > 500 OPG). Pour ces chevaux, une à deux coproscopies en 2017 seront nécessaires pour confirmer le statut.
- Pour les autres (non stables = 2 ou 3 statuts excréteurs différents), 3 coproscopies seront réalisées en 2017 pour affiner leur statut.

Lorsque le statut excréteur d'un cheval est défini comme « stable », on peut alors déterminer le nombre de vermifugations nécessaires par an (ex : fort excréteur = 3 vermifugations, faible excréteur = 1 à 2 vermifugations).

Ces résultats seront prochainement analysés en fonction des conditions d'élevage ou d'entretien des chevaux dans les exploitations.